

## Mettre en oeuvre une solution d'isolation en combles perdus

PRO COMBLES  
PERDUS

## DUREE :

2 jours - 14,00 heures

## PRIX :

650,00 € HT / pers.

## PUBLIC :

Professionnels du bâtiment spécialisés dans l'isolation de combles par soufflage, CMIstes, plaquistes, charpentiers, couvreurs, menuisiers

## PRE-REQUIS :

Première expérience dans le bâtiment

## DESCRIPTION / CONTENU

*Être capable de réaliser une isolation de combles perdus chez un client en respectant la réglementation*

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître la réglementation appliquée à la rénovation des combles
- Connaître les règles de mise en oeuvre (par soufflage et en rouleaux)
- Préparer le chantier de soufflage : les opérations préalables
- Savoir réaliser un chantier de soufflage de qualité (points singuliers...)
- Utiliser une machine à souffler en toute sécurité

## METHODE PEDAGOGIQUE

Thèmes théoriques

- Les bases de la thermique et l'acoustique
- Les réglementations thermiques/environnementales applicables aux bâtiments neufs (RE 2020) ou rénovés (RT globale, RT élément par élément)
- Les aides financières à la rénovation énergétique
- Le DTU 45.11 : les règles à respecter
- Le chantier de soufflage : acteurs concernés, procédé et étapes, caractéristiques de l'isolant, utilisation de l'équipement, points de contrôle, opérations à mettre en place

Thèmes pratiques

- Traiter les différents points singuliers lors de l'isolation d'un comble perdu
- Soufflage de l'isolant : Mise en situation

Exigences QUALIBAT : Le programme de formation portera a minima sur les 10 points suivants : solutions d'isolation, caractéristique des matériaux, réglementation thermique, unités de mesure et chiffres clés, opération avant soufflage, prescription de mise en oeuvre, traitement des points singuliers, étanchéité à l'air, utilisation du matériel de soufflage, présentation de la fiche de contrôle

## MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Pendant la formation

- Alternance d'exposés théoriques menés en français et de mises en situation des apprenants.
- Utilisation de plateformes pédagogiques pour la mise en oeuvre.
- Remise d'un support de cours et de documentations techniques.

## MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire d'évaluation en début de formation (évaluation des acquis à l'entrée) et en fin de formation (les objectifs pédagogiques évalués par le questionnaire de fin de formation dont le score sera supérieur à 14/20 sont considérés comme Acquis)
- En situation de mise en oeuvre

